

Une perte de crédibilité inexorable

Nous ne devons pas nous voiler la face, demain le nombre des membres siégeant à l'assemblée générale sera de l'ordre d'une dizaine. Que restera-t-il alors de notre représentativité et de notre légitimité ?

Nous devons faire le constat que nous allons nous retrouver bientôt – demain -, et cela pour des semaines, voire des mois, sans aucun volontaire compétent et formé, suffisamment au courant des dossiers et plus généralement du sujet des dérives sectaires pour pouvoir assurer l'accueil téléphonique des personnes, apporter de premières réponses puis prendre les contacts nécessaires - ce qui prend énormément de temps et de doigté - avec la police, la gendarmerie, les parquets, les services sociaux et l'ensemble de nos correspondants.

Nous devons de toute urgence trouver une relève compétente et motivée.

Nous avons envisagé mais sans y croire réellement le recours aux réseaux sociaux. Mais nous restons convaincus que c'est par les relations personnelles et par le bouche à oreille que de solutions ont une chance - petite - d'être trouvées.

Ce constat est désolant quand on sait que l'Association dispose des moyens, des financements, des locaux, actuellement encore – mais pour combien de temps - de la compétence, des archives. Il est tout à fait navrant de ne plus pouvoir répondre à la détresse de certains de nos concitoyens parce que l'on ne peut pas réussir à mobiliser les moyens humains indispensables. Trois facteurs sont déterminants pour expliquer la décision de ceux qui aujourd'hui aspirent à s'arrêter :

- d'une part, la fatigue et la lassitude engendrées par la dépense de tant d'énergie, pour des résultats en définitive trop modestes et une lenteur excessive des procédures ainsi que par l'absence du plus élémentaire signe de reconnaissance ou de gratitude de la part des victimes que nous aidons. Nos bénévoles sont épuisés et ils veulent légitimement arrêter.

- d'autre part un élément auquel ceux qui ont rempli la tâche avant nous avec un dévouement et une disponibilité exemplaire n'ont pas été confrontés avec la même acuité : celui des poursuites judiciaires et du risque pénal encouru quasiment journalièrement à l'occasion de nos actions.

Nous cherchons, bien sûr des remplaçants, car on ne va pas dire brusquement « C'est décidé, on ferme la porte. » Les pistes auxquelles nous pensons sont de contacter des responsables de services sociaux, de l'éducation nationale, ou autres avec lesquels nous avons des contacts pour leur proposer de reprendre les rênes de l'association, d'ici l'assemblée générale de 2017, soit dans 12 mois environ.